

Département
du
CALVADOS

Commune
de
CABOURG

Objet : tarifs 2020
location La Sall'in

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 28 octobre, le Conseil Municipal de CABOURG composé de 27 membres en exercice, dûment convoqué le 21 octobre, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur le Maire, Tristan DUVAL dans la salle des fêtes.

Etaient présents : Tristan DUVAL, Nicole GUYON, Emmanuel PORCQ, Nadine LEGUEDOIS, Sébastien DELANOE, Colette CRIEF, François BURLLOT, Béatrice DE SELVE, Jean-Pierre TOILLIEZ, Monique BOURDAIS, Didier CUDELOU DE BAQUE, Anne-Marie DEPAIGNE, Jean-Louis LEPETIT, Denis LEBLANC, Annie RICHARDOT, Pascal FATON, Julien CHAMPAIN, Laurent MOINAUX.

Avaient donné pouvoir : Céline LECOEUR à Colette CRIEF, Mohammed EL RHOUL à Nadine LEGUEDOIS, Marie-Hélène CHENEAU à Anne-Marie DEPAIGNE, Charlotte MELNICK à Nicole GUYON, Michel BERKANI à François BURLLOT, Joelle CARBON LENOIR à Julien CHAMPAIN.

Absents : Claude GENERAT, Frédéric GASPIN, Pauline MARSAULT.

Monsieur Sébastien DELANOE est élu secrétaire de séance.

Date d'affichage 30 octobre 2019
Pour : 24 Contre : - Abstention : -

Vu l'avis de la Commission de l'administration générale et des finances en date du 14 octobre 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les tarifs ci-dessous pour la Sall'in :

ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES			
	FORFAIT A1 ville de Cabourg	FORFAIT A 2 NCPA	FORFAIT A3 EXTERIEURS
Manifestation à but non lucratif	300€/jour	450€/jour	600€/jour
Manifestation à but lucratif	500€/jour	600 €/jour	1000€/jour
Caution	1 000,00 €		
Forfait nettoyage	150,00 €		
SYNDICS DE COPROPRIETES ET COMITES D'ENTREPRISES			
	FORFAIT B1 ville de Cabourg	FORFAIT B2 NCPA	FORFAIT B3 EXTERIEURS
	350€/jour	500€/jour	700€/jour
Caution	1 000,00 €		

Forfait nettoyage	150,00 €
-------------------	----------

ENTREPRISES OU SOCIETES DIVERSES

	FORFAIT C1 VILLE DE CABOURG	FORFAIT C2 NCPA	FORFAIT C3 EXTERIEURS
	1300€/jour	1400€/jour	1500€/jour
Caution	1 000,00 €		
Forfait nettoyage	150,00 €		

Les associations cabourgeaises peuvent bénéficier, dans la mesure où la Ville n'en a pas l'usage, de la gratuité de la Sall'in pour leur assemblée générale une fois dans l'année voire pour une autre manifestation.

Tarif de location incluant : état des lieux d'entrée et de sortie, location à la journée, régisseur, chauffage et électricité, mobilier (chaises et tables) pour 80 personnes.

**Le Maire
Tristan DUVAL**



Accusé de réception en préfecture 014-211401179-20191022-CM-132-28102019 -DE Date de télétransmission : 29/10/2019 Date de réception préfecture : 29/10/2019
--